

## ► Trémentines. Le Collectif réagit

CO 22/10/14

Le Collectif de soutien à Ghislaine Duret, l'ex directrice de la maison de retraite de Trémentines, réagit au conseil d'Agglo de lundi (CO du 21 octobre) : « Le 1<sup>er</sup> août, la CAC a entamé le préavis de 3 mois pour le retrait du logement de fonction de Mme Duret. Pourtant, la délibération du conseil d'agglomération n'avait pas encore eu lieu. C'est scandaleux car la collectivité a appliqué une décision concernant la suppression d'un avantage acquis, avant même le vote qui permet d'appliquer

légalement cette décision. Le préavis ne pouvait démarrer qu'après la délibération de l'Agglo. La CAC s'autorise à supprimer un avantage acquis depuis 1988, durant l'arrêt maladie de Mme Duret. En outre, elle n'a toujours pas transmis à Mme Duret son nouvel arrêté pour congé maladie depuis fin septembre. La CAC voudrait pourtant endosser le rôle de victime en parlant de « gens traînés dans la boue ». De qui se moque-t-on ? »